

des postes inscrits au nom du ministre des Finances.

**L'hon. M. Pickersgill:** Quels que soient les progrès faits lundi?

**L'hon. M. Green:** Je pense que oui. Lundi, nous commencerons par les numéros 18 et 21 du *Feuilleton* d'aujourd'hui, tous deux inscrits au nom du premier ministre; le premier se rapporte à la traduction simultanée et le second à la Commission du district fédéral. Puis nous aborderons l'article n° 1 du *Feuilleton* d'aujourd'hui qui traite de l'institution d'une commission des ports de la tête des lacs; puis le n° 7 qui est un amendement mineur proposé par le Sénat à la loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois, article inscrit au nom du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Puis

le numéro 9, deuxième lecture du bill modificateur de la loi sur les Indiens, inscrit au nom du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration; nous passerons ensuite à trois numéros inscrits au nom du ministre de la Justice, les numéros 8, 12 et 17: l'un comportant la modification de la loi sur les pénitenciers, le deuxième, la modification du Code criminel, et, le troisième, le projet de résolution concernant une Commission nationale des libérations conditionnelles. Viendra enfin le numéro 20, inscrit au nom du ministre des Mines et des Relevés techniques, le projet de résolution concernant la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité de la résolution adoptée par la Chambre le 4 août.)